

COMMUNE DE NAILLOUX

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE 5^{ème} Modification du PLU

Par arrêté en date du 2 juin 2017, le Maire de Nailloux a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de 5^{ème} modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune.

A cet effet, M. Louis-Philippe ROYO a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur par M. le Président du Tribunal Administratif de Toulouse.

L'enquête se déroulera à la mairie de Nailloux au service urbanisme, 1 rue de la République 31460 Nailloux,

du Lundi 26 juin 2017 9h00 au Lundi 31 juillet 2017 17h00.

Le dossier sera consultable aux jours et horaires habituels d'ouverture de la mairie. Le Commissaire Enquêteur recevra le public en mairie aux dates et heures suivantes :

- **Le mardi 27 juin 2017 de 16h à 19h,**
- **Le jeudi 06 juillet 2017 de 9h30 à 12 h30,**
- **Le vendredi 21 juillet 2017 de 14h à 17h.**

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet pourront être consignées sur le registre d'enquête prévu à cet effet. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Commissaire Enquêteur, Modification n° 5 du PLU, Mairie de Nailloux, 1 Rue de la République, 31460 NAILLOUX ou par voie électronique à mairie@mairienailloux31.com en indiquant en objet du courriel «Observations PLU pour commissaire enquêteur».

À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, dès réception en mairie.

Le projet de 5^{ème} modification du PLU pourra éventuellement être modifié et la décision d'adoption du document sera soumise à l'approbation du Conseil Municipal de la commune de Nailloux.

Toute personne peut demander des informations au service urbanisme de la commune de Nailloux. Elle peut également, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Ville, autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête.

Le Maire.